



COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Paris, le 10 mars 2017

Velvet Avocats conseille Pimento dans le cadre de sa levée de fonds de plus de 400.000 euros auprès d'industriels et de business angels

Guillaume Rémy a conseillé la société Pimento dans le cadre d'une levée de fonds de plus de 400.000 euros auprès d'associés historiques et de nouveaux investisseurs.

Le producteur de boisson gazeuse rafraichissante, élaborée à partir d'arômes naturels de gingembre, de tonic et de piment, porte ainsi à près d'un million d'euros le montant cumulé de ses levées de fonds depuis sa constitution.

Avec plus de 3 millions de bouteilles vendues depuis son lancement, ce "*spicy ginger drink*" à la française, se positionne comme un acteur incontournable du marché des *soft drinks*. Disponible maintenant dans près de 1.000 établissements français (pubs, restaurants, supermarchés, épiceries fines et cavistes), Pimento est aussi importé par d'importants distributeurs dans la quasi-totalité de l'Europe, mais aussi au Canada, en Inde, en Thaïlande, en Australie, dans la région Pacifique et dans plusieurs pays africains.

En France, Pimento est notamment distribué dans la totalité du parc des Monoprix en double implantation – rayons spiritueux et soft drinks.

Forte de cet apport en fonds propres, la société, qui produit et embouteille exclusivement en France, entend notamment consolider son développement commercial sur ses principaux marchés que sont la France, l'Italie, la Hollande et la Grande-Bretagne, mais aussi accentuer son expansion sur les marchés du Grand Export.

Velvet Avocats (M^e Guillaume Rémy, associé) conseillait la société pour les aspects *corporate*.

Velvet Avocats est un cabinet d'avocats français dédié au conseil juridique et fiscal dans le domaine des fusions-acquisitions et du private equity.

Velvet Avocats assiste l'ensemble des acteurs du monde des affaires (fonds d'investissement, sociétés, fondateurs, dirigeants, managers et actionnaires) dans le cadre de leurs opérations capitalistiques.

Forts de leur expérience dans les opérations de fusions-acquisitions et de private equity, les avocats de Velvet Avocats conseillent leurs clients, français ou étrangers, à tous les stades de la vie des sociétés : amorçage, développement, accompagnement et transmission.

"Forte notoriété" en Capital-Innovation – Conseils des fonds

"Forte notoriété" en Capital-Investissement – Conseils en fiscalité des LBO

"Pratique réputée" en Capital-Investissement – LBO – Conseils du management

(Décideurs Stratégie Finance Droit 2016)

Plus d'information sur le cabinet :

www.velvet-avocats.com

Contact :

Velvet Avocats

12 rue Tronchet – 75008 Paris

Tél : 01.43.12.38.00 – Fax : 01.43.12.38.01

E-mail : contact@velvet-avocats.com

Plus d'information sur la boisson :

www.pimentodrink.com

Contact :

Eric Dalsace

+33 6 19 99 24 82

e.dalsace@pimentodrink.com



Eric Dalsace (Pimento)



Guillaume Rémy (Velvet Avocats)

